

[Voir ce courriel dans un navigateur](#)



Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Montmorency

Local B-1389 | tél. 450-975-6268



# L'EXPRESSO

VOL 28 N° 10

6 février 2024



## GRÈVE DES EMPLOYÉ-ES DE LA CAFÉTERIA



Le 30 janvier dernier, nous avons reçu en assemblée la visite des travailleur-ses de la cafétéria, qui ont déclenché une première séquence de grève. Elles nous ont rappelé qu'elles touchent en ce moment un maigre 16\$/heure. Elles demandent 18\$, ce que l'employeur refuse.

Le SEECM a adopté les résolutions suivantes:

- Que le SEECM soit solidaire de la lutte que mènent les employé-es de la cafétéria, notamment en invitant ses membres à porter le matériel de mobilisation.
- Que le SEECM fasse pression auprès du collège pour qu'elles et qu'ils aient accès aux installations sanitaires et espaces sur le terrain du collège.
- Que les travailleuses et travailleurs de la cafétéria soient traité-es avec respect et dignité.

Nous avons aussi voté pour remettre un chèque de 1500\$ au syndicat pour les soutenir dans leur lutte.

Même si les travailleur-ses sont dans l'impossibilité de piqueter à l'intérieur du collège, nous vous rappelons que, dans les faits, utiliser les services de la cafétéria revient à franchir une ligne de piquetage. Si le syndicat devait déclencher d'autres séquences de grève, nous vous inviterions à nouveau à emmener vos propres repas ou à utiliser d'autres services de restauration (comme le café étudiant).

Solidarité!

## MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS



### Programmation officielle

Février, c'est le mois de l'histoire des Noirs au Canada et aux États-Unis.

Il est important de savoir que l'initiative provient de nos voisins du sud. En effet, c'est en 1926 qu'on commencera à souligner l'histoire des Noirs durant la deuxième semaine de février en l'honneur des anniversaires de naissances de Abraham Lincoln (12 février) et de Frederick Douglas (14 février).

L'objectif initial des Américains était de prendre un moment dans le calendrier scolaire pour faire place à l'histoire méconnue des Noirs dans leur pays, dans une perspective qui irait au-delà de l'époque de l'esclavage et de l'asservissement. La tâche deviendra trop colossale à accomplir en une semaine et l'on choisira de transformer cette semaine en mois en 1970. Le Canada emboîtera le pas en 1978.

En Amérique du Nord, on souligne donc depuis quelques décennies l'histoire des Noirs qui ont contribué au patrimoine de leur pays «

d'accueil » respectif. Ici au Canada, on vise à faire connaître les exploits de la diaspora qui remontent au début des années 1600 avec l'arrivée du navigateur Mathieu da Costa.

Le MHN est dorénavant un incontournable même si son format actuel soulève des critiques. Rappelons les principales, souvent évoquées par les membres des différentes diasporas africaines et antillaises.

### **Peut-on réellement parler de l'histoire des « Noirs » ?**

Les « Noirs » du pays proviennent de dizaines de pays différents sur la planète. Réduire tous-tes ces Canadien-nes à une couleur ne revient-il pas à annihiler leurs bagages culturels et par le fait-même leurs histoires? L'amalgame devient-il ici un paradoxe évitable dans le quotidien?

### **L'histoire des « Noirs » commence-t-elle à leur arrivée sur le continent américain?**

Comment comprendre l'héritage dont ils et elles étaient doté-es si on écarte de la discussion l'imposant patrimoine avec lequel ils et elles ont voyagé? Peut-on réduire l'histoire des Noirs à celle qui explore et vénère quelques figures historiques connues sur notre continent uniquement?

### **L'histoire des noirs doit-elle être abordé en février uniquement?**

Certains diront que février impose une vigie de manière à ce que nos sociétés n'effacent pas ces histoires méconnues. Dans ce cas, février suffit-il vraiment? D'autant plus qu'il s'agit du plus petit mois de l'année?

En réfléchissant à ces questions soulevées par les principaux concernés, nous avons d'abord choisi de parfaire notre éducation. Suivront donc ici quelques figures historiques ignorées ou peu connues.

Dans les prochaines semaines, nous vous proposerons aussi une activité visant à répondre à la troisième question posée plus haut. Parce que dans un monde idéal, un jour, nous n'aurons plus besoin de février.

## **MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS - QUELQUES PORTRAITS**



**Yennaga** (14e-15e siècle), est une princesse et guerrière native du Gambaga (situé dans l'actuel nord du Ghana). Excellente cavalière, elle a dirigé de nombreuses batailles, avant de prendre la fuite seule à dos de cheval vers le nord, lasse du rôle de chef de guerre confié par son père. Son fils, Ouédraogo, sera le premier chef moaga (singulier de Moose qui est un des principaux peuples du Burkina Faso) et le fondateur des dynasties des chefs moose (aujourd'hui dénommés Mossi). Ses descendants sont aujourd'hui considérés comme les pionniers des lignées multiséculaires des chefs moose dont plus de la moitié des Burkinabés sont issus et qui détiennent toujours le pouvoir politique au Burkina Faso.

On peut observer des représentations de Yennaga un peu partout au Burkina Faso : des places et des avenues portent son nom à Ouagadougou, les armoiries du pays sont ornées d'étafons d'argent et les prix du plus grand et prestigieux festival du continent africain, Fescapo, sont à son effigie.

Vue comme forte et battante, elle inspire toujours les femmes du pays à sortir des sentiers battus et à adopter des métiers historiquement attribués aux hommes. Réelle figure emblématique du Burkina Faso, elle personnifie la femme indépendante et libre. On la représente souvent sur sa monture tenant une lance et un bouclier « comme si rien, ni la société, ni la tradition, ni l'autorité paternelle, ne pouvait s'opposer à son esprit de liberté. » ([Unesco](#), 2019)

**Ahmed Baba** (1556-1627), intellectuel de l'empire Songhai (Afrique de l'ouest), est reconnu pour ses écrits sur la jurisprudence sunnite et la grammaire arabe, mais aussi pour sa critique de l'esclavage des Noirs. Suite à l'invasion marocaine et la prise de Tombouctou par le Maroc (1591), il s'impose comme une figure importante de la résistance songhai.

En exil à Marrakech, il rédige *Mi'râj al-Su'u*, où il s'attaque à la traite arabo-musulmane et aux justifications raciales entourant l'esclavage. Baba ne va pas jusqu'à condamner toute forme d'esclavage, mais défend néanmoins l'idée que tout musulman doit être libre, peu importe la couleur de sa peau. Il dénonce les préjugés entourant les musulmans noirs et la façon dont ceux-ci sont traités par le Maroc. Ses idées seront reprises par la suite pour combattre les préjugés subis par les Noirs africains, de même que pour combattre la traite occidentale.



**Phillis Wheatley** (1753-1784) est la première poétesse afro-américaine. Originaire d'Afrique de l'ouest, elle est capturée avec sa famille et vendue très jeune comme esclave. On lui a donné le nom du navire qui l'avait transportée (*The Phillis*) et de la famille qui l'a achetée (les Wheatley). Susanna Wheatley, auprès de qui elle était servante, lui donnera accès à une éducation et, reconnaissant ses talents littéraires, facilitera la publication de son premier recueil en recueillant une liste préalable de 300 acheteurs potentiels. Phillis Wheatley ira lire ses poèmes en Angleterre et dans plusieurs villes américaines. À Boston, elle devra faire face à un comité de 18 notables blancs qui, remettant en question qu'une personne noire puisse avoir écrit son oeuvre, lui ont fait subir un "examen littéraire". L'oeuvre de Phyllis Wheatley connaîtra un grand succès chez les auteurs des Lumières et nourrira l'argumentaire de ceux qui, parmi eux, militaient

pour la fin des préjugés raciaux.

"Moi, si jeune, par un cruel destin,  
Fut arrachée à mon heureuse Afrique:  
Quelle intolérable douleur,  
Quelle innommable tristesse pour mes parents meurtris ?  
Une grande détresse emplit l'âme  
De l'enfant chérie arrachée à son père.  
Telle fut ma situation et je ne peux que prier  
Qu'aucun ne souffrit plus pareille tyrannie ?"

## LES ÉCRITS NOIRS DES LUMIÈRES

Si les idées dites « des Lumières » sont aujourd’hui largement documentées et enseignées, elles sont aussi essentiellement associées à quelques figures emblématiques d’Europe de l’Ouest. Or, depuis les 30 dernières années, un réel effort est fait pour considérer ces idées dans un contexte plus large. Ainsi, on sait que les Lumières se sont étendues en Europe de l’Est et en Russie, et des recherches sont menées pour en retracer le parcours aussi bien que l’originalité dans certaines colonies britanniques et françaises, notamment.

L’une des difficultés auxquelles se butent aujourd’hui les chercheur-es qui s’intéressent aux grandes figures des Lumières noires est celle des sources. L’afro-britannique Ignatius Sancho, par exemple (un penseur du 18e siècle et le seul homme noir dont on soit sûr qu’il ait voté en son temps) a laissé un récit de vie incertain et parcellaire, comme une œuvre éparse, disséminée sur toutes sortes de lettres comprenant des commentaires de natures diverses. D’autres, comme Lucy Terry (la première femme poète noire en Amérique du Nord) a laissé une œuvre qui n’a longtemps été préservée que dans la tradition orale, avant d’être publiée en 1855.

Enfin, les penseur-ses des Lumières occidentales eux et elles-mêmes n’étaient pas tous et toutes exempts de préjugés racistes. Certain-es militant-es abolitionnistes, par exemple, plaident pour libérer les esclaves noir-es... en les retournant en Afrique, par peur des mélanges raciaux. L’histoire des Lumières ne révèle donc pas seulement ses particularités et détours, mais aussi, à bien des égards, ses limites mêmes.

*Cet article est largement inspiré du compte-rendu des recherches de Surya Parekh publié sur [www.binghamton.edu](http://www.binghamton.edu)*

## DES NOUVELLES DE LA NÉGO



En date d’aujourd’hui, 39 des 50 syndicats se sont prononcés sur l’entente de principe. Un seul a voté contre. Les votes se poursuivent jusqu’au 20 février, mais il est fort probable que la double majorité (nombre de membres et nombre de syndicats) sera atteinte.

La rédaction "clause à clause" débutera vraisemblablement au début du mois de mars et pourrait se poursuivre jusqu'à l'automne

prochain. Dès qu'elle sera terminée, nous aurons une nouvelle convention et nous toucherons une rétroaction salariale allant jusqu'à mars 2023.

## JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES: ÇA GRONDE! DIFFUSION DE JE VOUS SALUE SALOPE AU COLLÈGE



Cette année, la journée internationale des droits des femmes (8 mars) aura lieu pendant la semaine de relâche. Le comité femmes a donc choisi de devancer son activité au mardi 27 février, au trou à l'heure, afin de permettre à un maximum de participant-es de se libérer.

Ainsi, le 27 février prochain, le comité femmes vous attendra dans la salle Claude-Legault à compter de 11h40 pour le visionnement du long métrage de Léa Clermont-Dion et Guylaine Maroist intitulé *Je vous salue salope : La misogynie au temps du numérique*. Une courte discussion suivra, animée par le comité et un intervenant en travail social (Robert Lupien).

Le film suit quatre femmes et un homme particulièrement touchés par la cybercriminalité misogyne : harcèlement, dénigrement, lynchage, sextorsion, diffusion de photographies intimes, menaces de viol ou de mort. À l'ère du numérique, le sujet mérite une place toute particulière, non seulement pour dénoncer mais surtout pour donner une voix à celles qu'on cherche à faire taire.

Pour visionner la bande annonce : <https://www.youtube.com/watch?v=tdZI7h5-KUg>

Pour vous inscrire au visionnement : <https://forms.office.com/r/60sjBG51QD>

## REGARD SUR LE 647e CRT



La 647e réunion du CRT s'est tenue le jeudi 25 janvier dernier. En ce début de session d'hiver, la partie syndicale a profité de l'occasion pour annoncer qu'elle fera parvenir à la partie patronale un document qui résume les principales doléances des coordinations départementales: lourdeur du travail associé aux demandes MAOB, communications difficiles avec les Ressources matérielles; demandes de révision de notes présentées sans justification. Parmi les points plus précis abordés lors de la rencontre, il faut souligner que les travaux sur la Politique de remplacement devraient s'achever prochainement. La partie syndicale a présenté des corrections mineures et des précisions et se dit prête à adopter le document, tout en rappelant que le principe de bonne foi prévaut dans l'application de la politique. Aussi, la partie patronale a reçu le document sur le Projet d'entente de report de disponibilité et s'engage à en faire le suivi. À noter également que le Collège a confirmé la période de vacances des enseignant.e.s. Elles auront lieu du 14 juin au 14 août. Le congé férié du 24 juin sera devancé au 14 juin. Le 15 août sera la première journée travaillée du calendrier 2024-2025. En période de questions diverses, la partie syndicale a voulu savoir où en est le Collège avec le Rapport financier annuel (RFA) 2023, ainsi qu'avec l'état du Fonds de perfectionnement. La partie patronale est toujours à la recherche de l'information et signale les enjeux de main d'œuvre aux finances.

## MOBILISATION POUR LES SERVICES PUBLICS: LA CAQ DÉRAPE!

La Coalition Main rouge lance un appel à des actions régionales dans le cadre de la journée mondiale de la justice sociale le 20 février 2024.

Depuis la dernière élection, François Legault et son gouvernement caquiste montrent leur vrai visage : baisse d'impôt, privatisation tous azimuts, cadeaux fiscaux aux entreprises, bâillon pour mettre fin brutalement aux débats démocratiques ... La CAQ œuvre activement à détruire le filet social. Par un mouvement de grève historique, nous avons réussi à freiner en partie ce travail de sape, mais nous ne pouvons pas nous permettre de relâcher nos efforts.

Poursuivons l'extraordinaire mouvement de mobilisation de l'automne pour faire entendre la voix de tous ceux et celles qui souffrent des politiques caquistes, dont les travailleurs et les travailleuses, les locataires, les étudiant·es et les personnes en situation de pauvreté. Les caquistes doivent comprendre qu'on ne les laissera pas faire sans résister, jusqu'à ce que notre filet social soit reconstruit.

Rassemblement à midi au centre-ville de Montréal. Les informations détaillées sont accessibles via ce [formulaire d'inscription](#).



**DATES DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À L'HIVER 2024  
(UN REPAS EST SERVI DÈS 11H40)**

- 13 février au B-1372-77
- 12 mars au B-1372-77
- 9 avril au B-1372-77
  
- 30 avril au B-1372-77
- 14 mai au B-1372-77

**AUTRES DATES IMPORTANTES**

**CÉ :** 14 février

**CA :** 20 février

**CRT:** 14 mars

N'hésitez pas nous transmettre vos suggestions et commentaires à [syndens@cmontmorency.qc.ca](mailto:syndens@cmontmorency.qc.ca).

**Avis de confidentialité :** Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre; il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de noter qu'il ne doit ni divulguer, ni distribuer, ni copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni s'en servir à quelque fin que ce soit. Merci d'en aviser l'expéditeur par courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint.